

COMPTE RENDU
PAR LE
CONSEIL D'ÉTAT
DU
CANTON DE VAUD
SUR
L'ADMINISTRATION PENDANT L'ANNÉE 1855.

Le conseil d'état satisfaisant à l'obligation que lui impose l'article 50 de la constitution, a l'honneur de soumettre au grand conseil le compte-rendu de l'administration pour l'année 1855.

TROISIÈME PARTIE.

INSTRUCTION SUPÉRIEURE.

ACADÉMIE.

PREMIÈRE PARTIE.*Personnel enseignant.*

CHAPITRE PREMIER.

Personnel au 1^{er} janvier 1855.§ 1^{er}.

Au 1^{er} janvier 1855, le corps enseignant se trouvait composé comme suit, dès la rentrée du 20 octobre 1854.

1.

Faculté des lettres et des sciences.

Langue et littér. latine, MM.	Hisely, professeur ordinaire.
Langue et littérature grecque,	Wiener, »
Langue et littérature allem.,	Nessler, »
Littérature française,	Rambert, profes. extraord.
Langue hébraïque.	Dufournet, prof. ordinaire.
Philosophie,	Raoux, »
Histoire,	Duperrex, prof. extraord.
Mathématiques,	Gay, professeur ordinaire.
Chimie,	Bischoff, profes. extraord.
Physique, physique terrestre, météorologie,	Dufour, L ^r , prof. extraord.

II.

Faculté de théologie.

Théologie exégétique, MM. Dufournet, prof. ordin.
 » historique et systé-
 matique, Piguet, profess. extraord.
 » pratique, Vullicumier, prof. ordin.

III.

Faculté de droit.

Droit civil vaudois, procédure
 civile vaudoise et droit pu-
 blic vaudois, MM. Rogivue, profes. ordinaire.
 Droit romain et histoire du
 droit, Hornung, »
 Histoire de l'économie poli-
 tique, Cherbuliez, prof. extraord.
 M. Grégoire, appelé au commencement de l'année 1854
 à titre de professeur extraordinaire, avait à terminer le
 cours facultatif ouvert à toutes les facultés, qu'il avait
 commencé le 3 mai 1854, sur la *paléographie*.

§ II.

Elèves.

Les élèves de l'académie, tant étudiants réguliers qu'ex-
 ternes immatriculés, inscrits au catalogue pour l'année
 académique 1854-55, présentaient, au 1^{er} janvier 1855,
 l'effectif suivant :

I.

Faculté des lettres et des sciences.

Etudiants	26	
sur lesquels Vaudois		24
Suisses d'autres cantons, 4 Bernois et 4 Tessinois		2
		<hr/> 26
Externes, dont 4 imatriculés depuis l'im- pression du catalogue	50	
sur lesquels Vaudois		25
Suisses d'autres cantons, Zurichois 7, Bernois 2, Schaffhousois 2, Glaron- nais 1, Grison 1, Argovien 1		14
Etrangers à la Suisse, Anglais 3, Wur- tembergeois 2, Moldaves 2, Hollan- dais 1, Lubeckois 1, Hambourgeois 1, Français 1		14
		<hr/> 44
	Total	76

II.

Faculté de théologie.

Etudiants, trois sont au bénéfice de congé	24	
Vaudois		23
Suisses d'autres cantons.		1
Externes	2	
Vaudois		1
Etrangers à la Suisse, 1 Prussien		1
	Total	<hr/> 26

III.

Faculté de droit.

Etudiants, trois sont au bénéfice de congé	40
Vaudois	9
Etrangers à la Suisse, 1 Français d'origine	1
Externes	22
Vaudois	21
Etrangers à la Suisse, 1 Prussien	1
	Total 32

Sommaire des élèves de l'académie au 1^{er} janvier 1855.

Faculté des lettres et sciences	76
Faculté de théologie	26
Faculté de droit	32
	Total 134

CHAPITRE DEUXIÈME.

Personnel au 31 décembre 1855.§. 1^{er}.*Corps enseignant.*

A la rentrée, le 20 octobre 1855, le personnel académique enseignant avait subi quelque modification.

1^o MM. les professeurs Piguet, Rambert, Bischoff et Louis Dufour, avaient été appelés par l'autorité supérieure, pendant le courant de l'année 1855, aux fonctions de professeurs ordinaires, dans les chaires qu'ils occupaient

déjà au titre extraordinaire au commencement de l'année académique 1854-1855.

2° M. Charles Dufour avait été appelé pour trois ans, au titre extraordinaire, à la nouvelle chaire de mathématique constituée dans la faculté des lettres et des sciences à raison de la création et de l'organisation dans cette faculté d'une *section scientifique*.

3° MM. les professeurs extraordinaires Cherbuliez et Grégoire ayant accompli respectivement les missions provisoires dont ils avaient été chargés, avaient cessé d'appartenir à l'académie.

Ce personnel se trouvait donc arrêté comme suit .

I.

Faculté des lettres et des sciences.

Langue et littér. latine, MM. Hisely, professeur ordinaire.	
Langue et littérature grecque, Wiener.	»
Langue et littérature allem., Nessler,	»
Littérature française, Rambert.	»
Langue hébraïque, Dufournet.	»
Philosophie, Raoux,	»
Histoire, Duperrex, prof. extraord.	
Mathématiques, Gay, professeur ordinaire.	
Chimie, géologie et géognosie, Bischoff,	»
Physique, physique terrestre,	
météorologie, Dufour, Louis,	»
Mathémat., seconde chaire, Dufour, Ch., prof. extraord.	

II.

Faculté de théologie.

Théologie exégétique, MM. Dufournet, professeur ordinaire.	
Théologie historique et systématique,	Piguet, »
Théologie pratique,	Vullicamier, »

III.

Faculté de droit.

Droit civil, encyclopédie du
 droit et droit public du
 canton de Vaud, MM. Rogivue, profess. ordinaire.
 Philosophie du droit et his-
 toire du droit, Hornung, »
 Droit pénal et procédure pé-
 nale, Gottofrey, profess. extraord.

§. 2.

Elèves.

Les élèves inscrits au catalogue pour l'année acadé-
 mique 1855-1856 présentaient, au 31 décembre 1855,
 l'effectif suivant, tant en étudiants réguliers qu'en ex-
 ternes immatriculés :

I.

Faculté des lettres et sciences.

A. Section littéraire.

Etudiants.	36	
Vaudois		33
Suisses appartenant à d'autres cantons, 4 Tessinois, 4 Bernois, 4 Genevois		3

B. Section scientifique.

Etudiants.	7	
Vaudois		5

DE L'INTÉRIEUR.		95
Etrangers à la Suisse, 2 Moldaves . . .		2
Externes appartenant aux deux sections . . .	53	
Vaudois		28
Suisses étrangers au canton de Vaud, Zurichois 6, Bernois 4, Balois 2, Soleurois 2, Grison 1, S'-Gallois 1, Glaronnais 1, Neuchâtelois 1, Lucernois 1, Genevois 1.		20
Etrangers à la Suisse, Français 2, Moldave 1, Livonien 1, Prussien 1 . . .		5
Récapitulation des élèves de la faculté		<hr/> 96

II.

Faculté de théologie.

Etudiants, trois sont au bénéfice de congé	24	
Vaudois		20
Suisses étrangers au canton de Vaud . . .		1
Externes	3	
Vaudois		2
Etrangers à la Suisse, 1 Prussien . . .		1
Récapitulation,		<hr/> 24

III.

Faculté de droit.

Etudiants, deux sont au bénéfice de congé	7	
Vaudois		6
Etrangers à la Suisse, 1 Français . . .		1
Externes	16	
Vaudois		13

Suisses étrangers au canton de Vaud,	
4 Grison, 4 Zuricois, 4 Bernois	3
	<hr/>
Récapitulation des élèves en droit	23

Sommaire des élèves de l'académie au 31 décembre 1855.

Faculté des lettres et des sciences	96
Faculté de théologie	24
Faculté de droit	23
	<hr/>
Total	143

Un élève se trouvant externe en même temps dans la faculté des lettres et des sciences et dans celle de droit, ce total se réduit à 142, huit de plus qu'au 1^{er} janvier 1855.

SECONDE PARTIE.

Études et administration.

§. 1^{er}.

Examens.

Les examens promoteurs passés en juillet et en octobre 1855, tant par les étudiants réguliers que par un certain nombre d'externes, savoir les examens *ordinaires* et les examens *complémentaires*, ont fourni les résultats suivants.

I.

Faculté des lettres et des sciences.

1^{re} volée. — Etudiants, 8. — Examens subis, 43. Admis, 34. Avec satisfaction, 9. Avec complète satisfaction, 4. Examens non admis, 2. — Total des examens admis 44.

2^e volée. — Etudiants, 22. — Examens subis, 146. Admis, 104. Avec satisfaction, 23. Avec complète satisfaction, 3. Examens non admis, 19. — Total des examens admis 127.

3^e volée. — Etudiants, 46. — Examens subis, 83. Admis, 52. Avec satisfaction, 45. Avec complète satisfaction, 3. Examens non admis, 43. — Total des examens admis, 70.

II.

Faculté de théologie.

Etudiants, 20. — Examens subis, 430. Admis, 406. Avec satisfaction, 41. Avec complète satisfaction, 3. Examens non admis, 40. — Total des examens admis, 420.

III.

Faculté de droit.

Etudiants, 6. — Examens subis, 49. Admis, 25. Avec satisfaction, 43. Avec complète satisfaction, 6. Examens non admis, 4. — Total des examens admis, 45.

Totaux : Examens subis, 451. Admis, 346. Avec satisfaction, 74. Avec complète satisfaction, 16. Examens non admis, 48. Total des examens admis, 403.

§. 2.

Prix.

A la suite des examens dont le tableau précède, l'académie a décidé de répartir les intérêts de la fondation Gay en 4 prix qu'elle a conférés à 4 étudiants dont tous les examens avaient été admis et qui avaient, en outre, obtenu le plus d'admissions avec satisfaction et avec complète satisfaction.

Ces étudiants sont les suivants :

MM. Dupertuis, Henri, étudiant en théologie, prix de 25 fr	
Adamina, Jean, étudiant en 1 ^{re} volée	
des lettres et sciences,	» 45 »
Dupont, Alfred, étudiant en 2 ^e volée	
des lettres et sciences,	» 40 »
Curchod, César, étudiant en théologie,	» 40 »

§ 3

Diplômes conférés

L'académie a conféré, à la suite des examens de 1855, 3 diplômes de licencié en droit, savoir à MM. Paul Cérésolle, Eugène Gaulis et Constant Bonnard, et 2 diplômes de licencié en théologie, à MM. Jules Vionnet et George Décombaz.

§ 4.

Concours.

Dans le courant du mois de janvier 1855, l'académie, autorisée à cet effet par le conseil de l'instruction publique, a ouvert des concours académiques et en a publié le programme conformément aux réglemens.

Les examens de concours ont eu lieu dès le 29 novembre au 7 décembre 1855.

L'académie, après avoir pris connaissance des rapports des jurés chargés de la direction des épreuves et de leur appréciation, a decerné aux concurrents, qui étaient au nombre de dix pour six concours, les prix et accessits mérites par chacun d'eux respectivement.

La somme des prix et des accessits s'est élevée à 520 fr.

§ 5

Election et installation du recteur et de quatre nouveaux professeurs.

L'académie ayant appelé aux fonctions de recteur, conformément aux lois et aux règlements pour l'academie, pour le temps de trois années, à dater du 20 octobre 1855, M. Rogivue, l'un des professeurs ordinaires de la faculté de droit, l'installation du nouveau recteur a eu lieu le 25 octobre 1855. en séance publique de l'academie, en présence de laquelle il a été ensuite procédé, par M. le president du conseil de l'instruction publique, à l'installation, en qualité de professeurs ordinaires, de MM. les professeurs extraordinaires Pignet, Rambert, Bischoff et Louis Dufour.

§ 6

Examen d'admission des élèves aspirant à entrer comme étudiants réguliers dans la section scientifique de la faculté des lettres et des sciences.

Ensuite de la creation d'une section scientifique dis

tincte, dans la faculté des lettres et des sciences, il a été procédé à des examens pour l'admission des candidats qui s'étaient fait inscrire à cet effet.

Les examens d'admission ont eu lieu du 20 au 25 octobre 1855, devant la commission d'experts qui avait été chargée de diriger et d'apprécier ces épreuves.

Sur 8 aspirants, 7 ont été admis et immatriculés à titre d'étudiants réguliers dans la section scientifique de la faculté des lettres et des sciences.

§ 7.

*Cours ouverts à l'académie pour l'année 1855-1856
et nombre des auditeurs, tant étudiants réguliers qu'externes immatriculés qui fréquentent ces cours.*

Objets des cours.	Nombre des cours	Volées qui les suivent	Auditeurs étudiants				Total des auditeurs.
			vaudois	Audit. étudiants suisses, non vaudois et étrangers	Audit. externes vaudois	Ext. suisses et étrangers d'autres cantons	
I. FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES.							
<i>A. Section littéraire.</i>							
Littérature latine	4	5 volées littéraires.	52	5	9	4	45
Littérature grecque	5	id.	52	5	9	4	45
Littérature allemande	4	1 ^{re} id.	40	2	4	2	45
Littérature française	4	1 ^{re} et 2 ^e id.	44	2	7	4	55
Langue hébraïque	4	1 ^{re} id.	9	2	4	0	12
Philosophie	6	les 5 volées id.	54	5	6	8	48
Histoire	2	id. id.	54	5	5	6	45
Mathématiques	4	3 ^e volée id.	17	4	7	5	50
Physique	4	2 ^e id.	6	0	6	5	20
<i>B. Section scientifique.</i>							
Mathématiques Dufour	4	La section scientifique.	5	2	9	5	49
Mathématiques Gay	4	id.	5	2	6	5	48
Physique terrestre et météorologie	4	id.	5	2	6	5	46
<i>C. Section littéraire et scientifique réunies.</i>							
Littérature allemande	4	2 ^e et 3 ^e v. litt. et sc. scient.	28	5	10	8	49
Littérature française	4	3 ^e id.	25	2	10	8	45
Astronomie	4	1 ^{re} et 2 ^e id.	18	4	8	5	55
Chimie inorganique	4	2 ^e volée id.	11	2	14	7	54
Physique élémentaire	4	3 ^e volée id.	22	5	15	12	52
Géologie et géognosie	4	1 ^{re} et 2 ^e volée id.	18	4	15	5	40
II. FACULTÉ DE THÉOLOGIE.							
Théologie exégétique	5	Les 4 divisions de la Faculté.	17	4	2	4	24
Théologie historique et systématique	2	id.	17	4	2	4	24
Théologie pratique	4	id.	17	4	2	4	24
III. FACULTÉ DE DROIT.							
Droit civil vaudois	4	Les 5 divisions de la Faculté.	5	0	15	5	24
Droit public vaudois	4	id.	5	0	0	2	7
Encyclopédie du droit	4	id.	5	0	2	5	10
Histoire du droit	4	id.	5	0	4	0	6
Philosophie du droit	4	id.	5	0	4	0	6
Droit pénal	1	id.	5	0	5	4	14
	46		597	46	160	409	723

Il faut encore ajouter, au nombre des cours ci-dessus mentionnés, un cours facultatif, sur la *chimie organique*, donné par M. le professeur Bischoff.

Si l'on compare maintenant les données fournies par le rapport de l'année académique précédente, avec celles qui ressortent du présent rapport, l'on connaîtra facilement que l'établissement académique est en progrès marqué.

Le nombre des élèves est de 142, inscrits au catalogue, huit de plus que l'année précédente. Quant au nombre des cours, il est resté le même.

Par la nomination de plusieurs professeurs ordinaires, l'enseignement a gagné en fixité et en unité; ce qui rend les études meilleures et appelle de nouveaux élèves.

L'établissement de la section scientifique paraît être une heureuse création et l'on a tout lieu d'espérer que l'on verra s'accroître chaque année le nombre des étudiants de cette division de la faculté des lettres et des sciences. L'augmentation du nombre des élèves cette année tient, en quelque partie, à l'existence de ce nouvel établissement.

Il y aura lieu de créer de nouvelles salles pour les étudiants de la nouvelle section des sciences.

L'institution des concours continue d'être en voie de développement et de prospérité. L'intérêt qui s'attache aux concours va toujours croissant, et tout fait espérer que les élèves apprécieront bientôt, à toute sa valeur, ce moyen d'acquérir des connaissances spéciales et de former, dans des buts variés, leur aptitude individuelle.

La fréquentation des cours et la discipline sont en général satisfaisants.

Les examens de 1835, quoiqu'un peu moins bons que

ceux de 1854, présentent néanmoins des résultats d'une valeur réelle; sur 451 examens subis, 403 ont été admis, et sur ceux-ci 71 avec satisfaction, et 46 avec complète satisfaction.

ÉTABLISSEMENTS ATTACHÉS A L'ACADÉMIE.

Une commission, constituée conformément à l'art. 268 du règlement du 29 septembre 1849, pour l'académie, a procédé à l'inspection des établissements attachés à l'académie, suivant la forme prescrite dans la disposition réglementaire sus-mentionnée.

Il résulte du rapport de cette commission, lequel a été approuvé par l'académie, que le cabinet d'astronomie, le cabinet de physique, le cabinet et le laboratoire de chimie, continuent de présenter l'état de conservation le plus satisfaisant.

Le cabinet de physique s'est enrichi, pendant l'année 1855, de deux nouveaux instruments, savoir un galvanomètre et une machine électromotrice.

Quant au cabinet et au laboratoire de chimie, il est à désirer que des mesures soient prises pour amener le gaz au laboratoire.

Observatoire météorologique.

Le conseil d'état a utilisé un petit bâtiment voisin de l'école normale, pour y placer divers instruments de météorologie; les élèves de l'école normale inscrivent régulièrement les observations sur un registre spécial.

M. F. Burnier, capitaine, a été chargé d'organiser et de faire marcher cet établissement, qui répond au but de son institution.

**AUTRES ÉTABLISSEMENTS ATTACHÉS A
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.***Ecole de dessin.*

Cet établissement continue à être fréquenté régulièrement par un bon nombre d'élèves.

Ecole d'escrime.

Plusieurs élèves de l'académie et du collège cantonal continuent à profiter de cet enseignement et du bénéfice accordé par l'état aux élèves qui fréquentent régulièrement ces deux établissements.

Ecole de gymnastique.

On n'a rien de particulier à signaler, pour ce qui concerne cet établissement, qui continue à être fréquenté par un bon nombre d'élèves. La fête fédérale de gymnastique, qui a eu lieu l'année dernière à Lausanne, paraît avoir donné un nouvel élan à ce moyen de développement des forces physiques.

Exercices militaires.

Ainsi qu'on l'a dit au chapitre du collège cantonal, les élèves de cet établissement ont été réunis, pour ces exercices, aux élèves de l'école moyenne de Lausanne; cette réunion est avantageuse.

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE.

Le conseil de l'instruction publique a employé tous les moyens pour accélérer l'impression du catalogue de la

bibliothèque; il ne reste plus à imprimer qu'une douzaine de feuilles, formant le répertoire alphabétique des matières et des auteurs. Ce travail pourra être terminé dans quelques mois.

Pendant l'année 1855, la bibliothèque cantonale a été utilisée par le public un peu moins que les années précédentes. Le dépouillement des registres de la distribution des livres donne un chiffre total de 4,368 volumes qui ont été sortis de cet établissement. On présume que 9 à 10 mille volumes peuvent avoir été consultés dans la salle de lecture. Le nombre des abonnés a été de 39.

Quelques dons de livres ont été faits à la bibliothèque, surtout par des concitoyens qui ne cessent pas de prendre intérêt à son accroissement. Parmi ces donateurs, M. Nicati, docteur à Aubonne, a offert une cinquantaine de volumes d'ouvrages divers relatifs à l'art de guérir. La société danoise des antiquaires du nord a fait parvenir les premiers volumes de la collection de ses mémoires, auxquels elle a joint quelques autres ouvrages publiés sous ses auspices.

L'institut national genevois a aussi envoyé ses mémoires, imprimés avec un certain luxe.

Après des dons volontaires, la bibliothèque cantonale a droit d'espérer qu'en exécutant la loi, les imprimeurs du canton déposeront désormais régulièrement à la chancellerie, un exemplaire de chacune de leurs publications, qui par ce moyen parviendront à la bibliothèque. La série des productions indigènes, dont l'utilité se fait sentir de plus en plus, se complétera ainsi, ou du moins sera toujours tenue au courant. Du reste, la chancellerie d'état a procuré le complément de plusieurs recueils de lois des cantons de la Confédération.

Des changements d'une importance majeure ont été ac-

complis cette année, dans les salles de la bibliothèque. La classification adoptée dans le nouveau catalogue a pu être effectuée avec succès. Le déplacement de 55 mille volumes, renfermés dans les cinq salles de la bibliothèque, et leur arrangement matériel dans un ordre tout différent ont pu être effectués dans l'espace de douze jours; en sorte que depuis la fin de septembre, il faut nécessairement, pour la consultation, faire usage du nouveau catalogue.

Voici le résultat des comptes de l'administration de la bibliothèque cantonale, pour l'année 1855.

Dépenses :

Traitement du sous-bibliothécaire, de l'aide-bibliothécaire et du concierge	Fr. 3844 50
Achat de livres	4375 60
Frais ordinaires	623 74
Bois	214
Abonnements à des publications périodiques	797 85
Autres frais y compris l'impression du cata- logue	7217 25
	<hr/>
<i>Somme</i> Fr.	14072 94
A déduire, pour abonnements et vente de catalogues	750 07
	<hr/>
<i>Reste</i> , Fr.	13322 87

Pour compléter le compte-rendu de 1855, on joint un état statistique de toutes les bibliothèques publiques du canton, résumé dans le tableau ci-joint.

Le conseil de l'instruction publique s'est procuré les renseignements propres à constater ce résultat dans lequel ne figurent cependant ni les bibliothèques particulières, ni les cabinets littéraires.

Aigle.

	livres.	abon.
Aigle	400	
Ormont-dessus	130	30
Villeneuve	140	
	<hr/>	
	670	30

Aubonne.

Aubonne	300	20
Apples	300	30
Gmiel	250	94
Longirod	500	12
	<hr/>	
	1350	156

Avenches.

Cudrefin	165	20
Faug	384	44
Avenches	450	90
	<hr/>	
	996	154

Cossonay.

Cossonay, collège	500	70
Vufflens-la-Ville	270	20
Pampigny	347	58
Cossonay, bibliothèque populaire .	800	50
Cottens	300	30
	<hr/>	
	2187	228

livres. abon.

Echallens.

Echallens	212	46
Poliez-le-Grand	70	2
Vuarrens	60	47
Fey	460	25
	<hr/>	
	502	120

Grandson.

Grandson	500	30
St.-Croix	2000	40
Concise	450	
Provence	260	30
Bullet	200	45
	<hr/>	
	3110	145

La Vallée.

Chenit	270	15
------------------	-----	----

Lavaux.

Puidoux	846	50
Chexbres	848	50
Savigny	444	40
	<hr/>	
	1808	140

Lausanne, ville.

Bibliothèque religieuse	4750	174
» démocratique	700	120
» des sciences naturelles	550	
» du cercle littéraire	3943	
» bleue	2900	80
	<hr/>	
	9843	374

livres. abon.

Lausanne (établissements publics).

Bibliothèque cantonale	50000	300
» des étudiants	2930	74
» des régents	2500	350
» de l'école normale	469	60
» du conseil d'état	200	
» du départ. de l'int.	150	
	<hr/>	
	55949	784

Morges.

Morges, ville	2830	28
Vullierens	450	20
Morges	1036	62
Romanel	366	44
Etoy	308	23
Bussigny	450	40
Aclens	366	44
	<hr/>	
	5506	233

Moudon.

Moudon	3360	22
Ogens	204	10
	<hr/>	
	3564	32

Nyon.

Nyon	420	
Arzier	130	35
Duillier	148	
Genollier	80	23
Crans	50	
Coppet	4000	40
St-Cergues	80	
	<hr/>	
	4908	98

livres, abon.

Orbe.

Orbe	1085	60
Lés Clées	162	47
Ballaigues	284	45
Baulmes	260	32
Vallorbes	700	
	<hr/>	
	2491	154

Oron.

Oron-la-Ville	180	30
Palézieux	200	44
Montpreveyres	427	70
Peney-le-Jorat	80	25
	<hr/>	
	587	139

Payerne.

(Rien)	0	0
------------------	---	---

Pays-d'Enhaut.

Rossinières	150	15
Château d'OEux	533	8
	<hr/>	
	683	23

Rolle.

Rolle	6000	32
Allaman	400	30
Bursins	420	20
Gilly	300	30
	<hr/>	
	6820	112

livres. abon.

Vevey.

Vevey, de la ville,	9500	80
Vevey, bibliothèque populaire . .	4400	460
Chardonne	440	
Coiseaux	392	20
Blonay	468	60
Montreux	2000	60
	<hr/>	
	43870	380

Yverdon

Yverdon	42000	75
Chêne et Paquier	430	40
Montagny	450	
Yvonand	250	20
Donneloye	443	42
	<hr/>	
	42643	417

Population totale du canton, 499,675 hab., d'après le recensement fédéral de 1850.

Printemps 1855

Elèves des écoles primaires communales	30930
» » » non-officielles	4449
» des écoles normales	96
Sourds-muets	26
Collèges-écoles-moyennes, écoles supérieures des filles	644
Pensionnats, établissements non-officiels	4443
Collège cantonal	445
Etudiants et externes à l'academie	443
	<hr/>
Total	34543

Corps enseignant.

Instituteurs et institutrices primaires, communaux	757
Instituteurs et institutrices primaires non officiels	42
» à l'école normale	14
» à l'institut des sourds-muets	2
» aux collèges, écoles moyennes publiq.	69
» aux pensionnats et établissements particuliers	224
» au collège cantonal	47
Professeurs à l'académie	15
	Total, 1137

MUSÉES CANTONAUX.*Musée d'histoire naturelle à Lausanne.*

De nombreux donateurs ont concouru à augmenter les collections scientifiques réunies dans les musées cantonaux.

Ces dons, que l'on doit à la générosité de plusieurs de nos concitoyens, rendent toujours plus nécessaire l'agrandissement du musée.

L'intérêt de cet établissement exige que l'on mette le plus grand soin à exposer convenablement toutes les collections. Déjà l'année dernière, la commission de gestion a signalé l'insuffisance des salles actuellement affectées au musée. Pour satisfaire à toutes les exigences et donner au musée l'extension qu'il réclame, le conseil d'état a chargé un architecte de lui présenter un plan des arrangements à exécuter. Ce plan sera examiné, et l'affaire ne sera pas perdue de vue.

M. de Charpentier, directeur des mines et salines de Bex, désirant laisser à sa patrie adoptive un souvenir utile et conserver à la science ses riches collections, a légué au musée :

Un herbier renfermant trente-deux mille espèces de plantes phanérogames :

Une collection de coquilles terrestres et d'eau douce renfermant 3757 espèces, représentées pour 37000 échantillons ;

Une bibliothèque composée des principaux ouvrages, mémoires, etc, traitant des coquilles.

La collection de coquilles est surtout remarquable comme une des plus complètes du continent ; la détermination des espèces qu'elle renferme a été faite avec beaucoup de soins et la classification est un travail scientifique original de M. de Charpentier.

Ces belles collections attendent de pouvoir être exposées dans un local convenable en rapport avec leur destination et leur valeur scientifique.

Collection de minéralogie et de géologie.

Le musée a acheté pour ces collections, de M. le docteur *Campiche*, à Sainte-Croix, une série de 400 espèces de fossiles de Gault.

Les dons reçus sont :

De M. *Perrin*, directeur des travaux de la Broie, deux cornes de cerf et des ossements trouvés aux environs de Sallavaux ;

De M^r *Vallet*, au Mauremont, un beau nautilus fossile ;

De M. *Bastian*, préparateur, 30 espèces de coquilles fossiles en 400 échantillons provenant de Cincinnati, aux Etats-Unis. Ces fossiles, trouvés dans un des terrains les

plus anciens, sont d'un beau choix, et cette acquisition est importante pour le musée, qui ne possède qu'un petit nombre de fossiles d'Amérique ;

De M. le docteur *Campiche*, un grand nombre de fossiles des terrains jurassiques cretacés et houilliers, entre autres de très-belles empreintes de fougères du terrain houiller d'Allemagne et des empreintes de poissons dans les schistes de Glaris, d'une très-belle conservation ;

De M. le docteur Phil. *De la Harpe*, une série de 80 fossiles, tant végétaux qu'animaux, provenant, en grande partie, des terrains du grès bigarré des Vosges, et qui lui avaient été envoyés par M. le docteur Mougeot, de Bruyères.

MM. *De la Harpe* et *Gaudin* ont continué avec activité et persévérance leurs recherches dans la couche fossilifère qu'ils avaient découverte près de Rivaz ; ils sont parvenus à recueillir et à déterminer 405 espèces de plantes fossiles, dont 9 sont nouvelles.

Collections de zoologie.

Le musée a reçu en don :

De M. *de Schédeurer*, à Lausanne :

Un pic de l'Amérique du Nord ;

Un tangara à tête bleue,

Un jacana ;

Un tyran titivis ;

Un tyran savana.

De M. le docteur *Dépierre* :

Un grand tétras adulte du Jura ;

Un colin et un chevalier de l'Amérique du Nord.

De M. *Bastian*, préparateur :

Un milan royal adulte :

Une buse ordinaire ;
 Un grand tétaras, jeune ;
 Une chouette effraie ;
 Un canard chipeau ;
 Un édichnème criard.

De M. *Lacaze*, à Lausanne :

Une perruche de la Nouvelle-Hollande.

Collection de botanique.

Le musée a reçu en don de M. le ministre *Delafontaine*, à Rolle, un exemplaire du fruit *lodoicea sechellarum*.

Collections d'antiquités.

On a acheté pour ces collections les objets suivants :

Divers objets provenant de la Haute-Egypte ;
 Deux bagues, quatre médailles et plusieurs petits objets trouvés à Contigny ;
 Six anneaux entourant une plaque circulaire à jours, trouvés près du village de Croy.

Les dons reçus sont :

Du *bureau des ponts et chaussées*.

Divers objets, tels que vases, urnes cinéraires, etc. ;
 trouvés au-dessous du bois de Vaux, dans les chantiers de la nouvelle route de Lausanne à Morges.

De M. *Delessert* :

Quelques fragments de tuiles romaines, trouvés à Peney-le-Jorat.

De M. Lucien *Vallotton*, de Vallorbes.

Un obusier et un canon en fer, du XV^e siècle, provenant vraisemblablement de la bataille de Grandson.

De M. *Baud* .

Quatre statuettes en bois, trois statuettes en bronze, une statuette en pâte vitrifiée et un linge de momie.

De M. F. *Forel*, ancien juge, à Morges :

Trois petites haches, soit celts ; une pointe de javelot, un couteau, deux bracelets, une épingle à cheveux, le tout en bronze, et deux espèces de disques et autres fragments de poterie, objets trouvés dans le lac, en face de Morges.

De M. S. *Secretan*, avocat, à Lausanne :

437 monnaies et médailles, provenant de Tunis et des environs.

De la *municipalité de Mont-la-Ville* .

Un ancien autel druidique découvert dans le bois des Queues. Ce monument, appelé dans la contrée Pierre aux Ecuelles, est un des rares restes des cultes célébrés dans les temps les plus reculés, et c'est le plus remarquable de ceux qui ont été découverts en Suisse.

Musée d'Avenches.

La surveillance du musée d'Avenches a été cette année encore remise au concierge M. Renaud.

On a acheté pour le musée quelques médailles trouvées dans les environs d'Avenches.

Musée Arlaud.

La section de peinture de la société artistique et littéraire a ouvert, avec l'autorisation du conseil d'état, dans les salles du musée Arlaud, une exposition qui a réuni

environ 200 tableaux. La commission des musées a profité de cette exposition pour proposer au conseil d'état, qui l'a approuvé, l'achat de 2 tableaux :

L'enlèvement des bœufs du vieux Melchthal, par
M. Lugardon, de Genève ;

Un petit paysage, par M. Duval, de Genève.

Elle a aussi fait acheter :

Un portrait, attribué au peintre Rigaud.

Trois miniatures ont été données par feu M. E.

Prades, au musée Arlaud.
